



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 38505

Texte de la question

M. Jean de Gaulle appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le conflit et les nombreuses violences qui secouent, depuis plusieurs mois, le Congo-Brazzaville. La guerre civile, qui oppose les troupes du général président Denis Sassou Nguesso et la rébellion armée dirigée par l'ancien président Pascal Lissouba et l'ancien maire de Brazzaville Bernard Kolélas, entraîne, pour les populations civiles, une véritable catastrophe humanitaire. Le représentant spécial de l'ONU pour les enfants dans les conflits armés, M. Olara Otunnu, a récemment estimé à 800 000 le nombre de personnes déplacées à cause des conflits, sur un total de 3 millions d'habitants. Il a également rapporté les « conditions épouvantables » dans lesquelles ces populations sont contraintes de vivre et a insisté sur « les très nombreuses atrocités » perpétrées contre les civils dans les zones rurales. Très sensible à ces propos et à la situation de ce pays, il lui demande de bien vouloir lui faire part des initiatives que la France entend prendre ou appeler de ses vœux pour contribuer à une solution négociée et garantir la protection des populations touchées.

Texte de la réponse

Après un retour à la paix civile entre octobre 1997 et décembre 1998, la reprise des hostilités au Congo a très durement touché les populations civiles. Des violations des droits de l'homme, de part et d'autre, ont été à déplorer qu'il s'agisse de pillages, de viols ou d'exécutions sommaires. La France condamne avec la plus grande fermeté les exactions commises et souhaite que leurs auteurs soient punis. Seul pays de l'Union européenne avec l'Italie à avoir une ambassade sur place, la France s'emploie à soulager les souffrances des populations et à encourager l'émergence d'une solution politique. Sur le plan humanitaire, elle a été la première à délivrer une assistance aux populations déplacées et réfugiées pour un montant de plus de 5,5 MF à ce jour. L'affrètement de plusieurs avions a permis de fournir des biens de première nécessité, en liaison avec les organisations humanitaires sur le terrain, à ceux qui avaient dû fuir les combats dans certains quartiers de la capitale et d'autres localités. Sur le plan politique, la France estime qu'il revient en premier lieu aux Congolais, avec l'aide éventuelle de pays voisins, de dégager eux-mêmes les éléments d'une solution politique durable. Cette solution passe par le dialogue, sans exclusive qui permettra en effet à tous de participer à une transition politique consensuelle débouchant sur des élections libres et transparentes. Depuis que le président Sassou Nguesso a, à l'occasion de la fête nationale du Congo, le 15 août dernier, annoncé solennellement qu'une amnistie serait accordée à ceux qui déposeraient les armes, des miliciens de l'opposition ont été intégrés dans les forces régulières. Un accord a été signé le 17 novembre avec certains d'entre eux. Par ailleurs, des contacts ont été pris depuis plusieurs mois, à l'extérieur du pays, entre représentants du pouvoir et de l'opposition. Cette initiative qui a pour objectif de promouvoir le dialogue à l'échelle nationale est en tout cas porteuse d'espoir. S'agissant de sa coopération, la France agit avec l'objectif de donner toutes les chances au pays de retrouver durablement la stabilité et la sécurité, sans laquelle il ne pourra poursuivre son développement. C'est ainsi qu'elle a lancé un certain nombre de projets dans les secteurs de la santé et de la réhabilitation d'installations urbaines à vocation sociale ou éducative, ou d'appui aux institutions judiciaires. Dans le domaine de la sécurité, deux projets sont en cours de préparation au profit de la gendarmerie, et de la police, mais leur mise en oeuvre

ne pourra s'inscrire que dans un environnement plus confiant et pacifié. En outre, il va de soi que les militaires et policiers français actuellement présents au Congo ont pour unique mission de protéger les sites diplomatiques et consulaires français dans ce pays. La France continue sans relâche, par ses interventions répétées auprès des protagonistes et par les orientations de son aide au développement, principalement tournée vers les populations et l'Etat de droit, d'oeuvrer en faveur du dialogue et de la réconciliation nationale en République du Congo.

Données clés

Auteur : [M. Jean de Gaulle](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38505

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1999, page 6905

Réponse publiée le : 3 janvier 2000, page 40